

**Verser votre taxe
d'apprentissage à la Ligue
de Judo de Normandie,
c'est soutenir l'emploi de
professionnels qualifiés et
passionnés dans votre région**



Merci pour votre soutien

Ligue de Judo de Normandie
164 rue d'Auge - 14 000 Caen
Tel : 02 31 83 25 50
Contact : judo.normandie@orange.fr
N° Organisme de Formation : 25140233614
N° Siret : 313 388 308 00022

Taxe d'apprentissage

2019

Ligue de Judo de
Normandie

*Soutenez la formation
professionnelle de nos
apprenants grâce à votre taxe
professionnelle*



La **taxe d'apprentissage** est le seul impôt pour lequel **vous pouvez décider de son affectation**. Elle permet de financer par les entreprises les dépenses de l'apprentissage et des formations technologiques et professionnelles. C'est une **ressource indispensable**.



La **formation** est une **priorité** pour l'ensemble des acteurs du judo : le corps enseignant, l'encadrement technique et également les licenciés. Elle constitue des **opportunités d'évolution** par un **élargissement des compétences**, mais amène également un enrichissement personnel et collectif. L'ensemble de nos offres de formation répond à des **critères stricts de qualité, garantissant à chacun les meilleurs moyens de se former**.

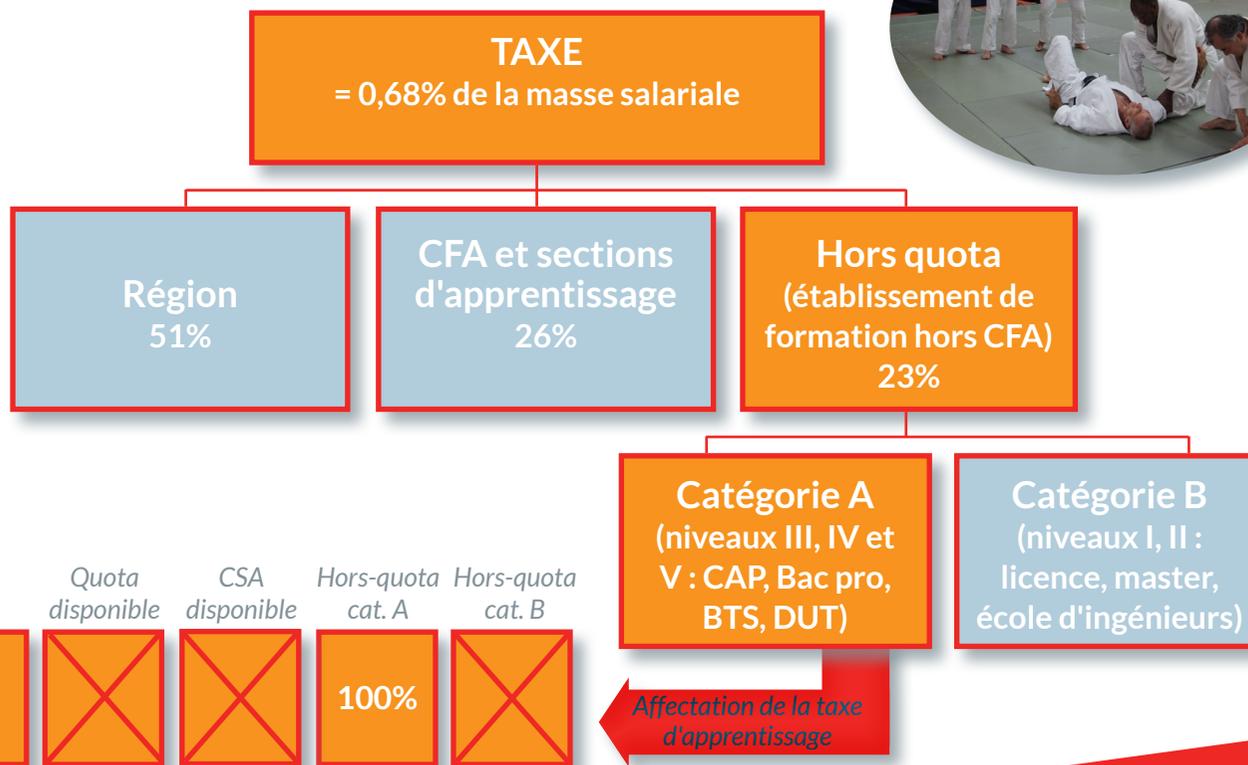


En choisissant la Ligue de Judo de Normandie pour reverser votre taxe d'apprentissage, **vous aidez à maintenir la qualité de notre enseignement et à favoriser l'emploi de nos apprenants** en répondant aux besoins d'**accompagnement éducatif, sportif et social essentiels dans notre société**.

Comment verser votre taxe à la Ligue de Judo de Normandie ?

1. Donner comme consigne à votre comptable ou à votre cabinet comptable de diriger la taxe d'apprentissage et de remplir le formulaire déclaratif (bordereau) de versement destiné à votre Organisme Collecteur de la Taxe d'Apprentissage (OCTA) en précisant le nom et l'adresse de la Ligue de Judo de Normandie. Ces formulaires sont à récupérer auprès de votre OCTA.
2. Demander un double du bordereau de déclaration ainsi rempli et le renvoyer à la Ligue de Judo de Normandie.
3. Envoyez votre règlement, ainsi que votre formulaire rempli à votre OCTA avant le 28 février.

Répartition de la taxe d'apprentissage



Nom établissement

Ligue de judo de Normandie

N° siret : 313 388 308 00022

Adresse

164 rue d'Auge
14 000 Caen